

DÉCÈS DE YVES LE QUÉRÉ , MAIRE HONORAIRE

Yves le Quéré, maire de Saint-Gérard de 1977 à 2014, s'est éteint le 27 septembre à l'hôpital de Morlaix.



Né en 1942, Yves avait baigné dès son enfance dans la politique, son père ayant lui-même été maire de Saint-Gérard de 1947 à 1953.

En 1967, alors qu'il n'a que 25 ans, Yves Le Quéré est suppléant de L'Abbé Laudrin député du Morbihan. En février 1969, il est élu conseiller municipal puis adjoint. En mars 1977, Yves le Quéré enfile l'écharpe de maire, il la portera durant 37 ans. A l'époque, notre commune était

essentiellement tournée vers l'agriculture, la municipalité n'avait que peu de rentrées financières. Il fera donc du développement économique son cheval de bataille. Il abaisse la taxe professionnelle au plus bas et se met en quête d'attirer les entreprises. Le groupe Glon s'installe sur la commune, suivi ensuite de la base intermarché, d'Altho, de Saint-Jacques aliments... Ce qui représente plus de 1600 emplois. Durant ces mandats, la commune n'a cessé d'évoluer : travaux d'assainissement, salle polyvalente, cantine municipale, nouvelle mairie, garderie, extension de l'école publique, création d'une médiathèque, d'un nouvel atelier municipal. Passionné de ballon rond, il avait inauguré le terrain de football au début de son premier mandat, en août 1978. Il inaugurera le second terrain quelques mois avant la fin de son dernier mandat. En 2014, il demande à son premier adjoint, Claude-Albert Le Bris, de lui succéder. Yves Le Quéré était un homme avec une forte personnalité, une stature et une voix qui impressionnaient. C'était un homme de dossier, avec une mémoire sans faille, qui a travaillé pour le développement économique de son territoire et qui a continué jusqu'aux dernières semaines à prendre des nouvelles de notre commune .

Nous présentons à Anne, son épouse et à l'ensemble de sa famille nos plus sincères condoléances.

MAIRIE 5 rue des bleuets CROIXANVEC

56920 SAINT-GERAND-CROIXANVEC

Tél : 02 97 51 40 09 ou 02 97 51 41 91

**mail : accueil@st-gerand-croisanvec.bzh -
mairie@st-gerand-croixanvec.bzh**

**ouverte les lundis, mercredis de 09h00 à 12h30 mardis, jeudis et vendredis
de 09h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h00**

1er samedi de chaque mois de 9h à 12h



CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Depuis l'ouverture du service le 18 juillet 2023, déjà plus de 800 titres d'identité ont été enregistrés.

Actuellement, il est possible de prendre rendez-vous dans les 15 jours qui arrivent. Vous pouvez facilement prendre rendez-vous en ligne sur le site de la commune www.st-gerand.fr en cliquant sur les icônes à gauche ou à droite de l'écran d'accueil. Vous y trouverez également la liste des documents à fournir.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture du service « Titres sécurisés » :

Lundi 8h15 -12h45

Mardi et jeudi 8h15-12h15 et 14h00-17h00

Mercredi 8h45-11h45

Jeudi 8h15-12h45 et 14h-16h45



La mairie de Saint-Gérand-Croixanvec ainsi que le service des « Titres sécurisés » seront ouverts tous les 1ers samedis du mois à compter du 2 décembre 2023.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENT EN COURS



Le terrassement de la **MAISON PARA-MEDICALE** a débuté

MAIRIE

Les travaux ayant démarré, par mesure de sécurité, la mairie de Saint-Gérand est interdite d'accès au public.



Emplacement de l'agrandissement qui va être réalisé

A VENDRE !

PLUSIEURS SEPARATIONS EN BOIS.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie

A photograph showing the interior of a modern office space. It features large windows, wooden partitions, and a clean, professional environment.

The official logo of the commune of Saint-Gérand-Croixanvec, featuring a stylized 'SC' monogram.

SPORTS

EQUITATION : SASHA LAVERGNE, CHAMPIONNE DE FRANCE

Après avoir été sacrée Championne de Bretagne des jeunes cavaliers, sur la distance de 80 km, le dimanche 11 juin à Fougères, Sasha Lavergne, Cavalière Gëranaise de 17 ans a remporté en Août la médaille d'or au championnat de France d'Endurance Amateur, en AS Juniors équipes (90 km). Nous lui adressons toutes nos félicitations



FUTSAL

Le mardi 26 septembre, l'équipe masculine de futsal du lycée le Gros-Chêne de Pontivy a rencontré l'équipe d'Hennebont (Régional 1) sur le terrain de la salle omnisports. Cette rencontre faisait partie du programme de préparation des jeunes du Gros Chêne à la coupe du monde de futsal scolaire qui se déroule en Serbie du 8 au 27. L'équipe de Pontivy s'est qualifiée pour cette compétition en devenant championne de France UNSS (union nationale du sport scolaire) de futsal le 22 mai dernier à Niort. Score final : 7 - 4 pour le lycée du Gros Chêne, une victoire de bon augure pour les footballeurs Pontivyens !



RONDE DES VALLÉES



Le 12 août dernier, Saint-Gérard Croixanvec a accueilli la Ronde Des Vallées 2023. Cette course cycliste internationale U19, inscrite au calendrier route UCI Junior MJ 2.1, en 3 étapes a pris son départ dans le bourg de Croixanvec. A l'issue d'une course en ligne de 71,2 km, les 35 équipes dont 12 étrangères sont arrivées dans le bourg de Saint-Gérard, où les coureurs effectuaient 5 tours de 7,3 km. Le vainqueur de cette étape est un Britannique STONEMAN Angus suivi du néerlandais VAN REES Christian et à la 3ème place du Français GUEFVENEU Swan. Durant l'après-midi, le circuit final accueillait la course d'attente pour les U15 et U17 (1er ECORCHARD Jules , 2 JOSSO Thomas, 3 HINGANT Melvyn).



Nous remercions l'AGL d'avoir assuré la partie restauration et buvette et nos 6 jeunes habitantes (Charline, Klervie, Claire, Maelan, Cholé et Attaline) pour la remise des fleurs aux vainqueurs

SEMI-MARATHON Sous le soleil, les élus Gërannais ont assuré la sécurité sur la partie du semi marathon traversant notre commune le dimanche 8 octobre. Benoît Fanouillère a remporté son 4ème semi-marathon Loudéac-Pontivy, la première féminine est Cécile Moussard.



CENTENAIRE

Germaine Riant (née Cadoux) est née le 16 septembre 1923 à Kergrist, dans la ferme de ses parents. Elle arrive à 6 ans à Croixanvec, dans une plus grande ferme et aide beaucoup ses parents comme pour garder le troupeau de vaches et travailler dans les champs. Elle a 16 ans pendant la guerre et relate ces événements difficiles qu'elle et sa famille ont vécus. Elle reste à Croixanvec jusqu'à son mariage à 23 ans avec un cheminot d'Hémonstoir Louis. Ensuite, direction Paris où elle exerce plusieurs métiers comme garde d'enfants, gérante d'un meublé, puis responsable d'un self dans une compagnie d'assurance (quand ses deux enfants sont devenus plus grands). De retour à Croixanvec en 1976 à la Viilleneuve, elle passe son permis de conduire car ne veut pas dépendre des autres. Elle garde ses trois petits-enfants et, plus tard, ses deux arrière-petits enfants, pendant les vacances, qui l'ont surnommée «Mamie Crêpes ». Germaine s'est beaucoup investie dans la commune en tant que bénévole à la paroisse et à participer à des voyages avec le club des aînés de Saint Gérard, notamment à New-York. Elle réside depuis avril 2023 à l'Ehpad Pascot et profite des activités proposées, toujours avec sa bonne humeur et son grand sourire !! Peut-être le secret de sa longévité ? (Texte et Photo V BERA)



REPAS DES AÎNÉS LE 11 NOVEMBRE

Rendez-vous est donné le 11 novembre à 12h30 à la salle des fêtes de Croixanvec. Le repas est offert aux personnes nées avant le 31 décembre 1955, et payant pour les moins de 68 ans qui souhaitent y assister. Il est indispensable pour tous de s'inscrire préalablement en mairie. Un co-voiturage est mis en place pour les personnes ne pouvant se déplacer jusqu'à la salle de Croixanvec. Pour réserver votre transport, merci d'appeler directement au 06 37 13 02 96. (Catherine Le Sourné Adjointe affaires sociales)

ARGENT DE POCHE : La prochaine édition aura lieu durant les vacances de la Toussaint .

Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie ou à télécharger sur le site internet et à retourner au plus vite. Attention le nombre de place est limité.

Retour sur....

Animations communales :



Mercredi 21 juin : fête de la musique

La seconde édition de la fête de la musique a de nouveau rassemblé un large public sur la place de l'église. Elle était organisée par la commission Animation de la commune, avec l'aide de l'AGL (pour la restauration) et le bar Le Gèranais (pour les boissons) qui ont connu des moments de rush ! La soirée a débuté par les enfants de l'ALSH, avec des danses et chansons qui se sont succédées. Ensuite, les musiciens et chanteurs du Conservatoire, puis l'ensemble Batucada qui a fait raisonner le bourg avec leurs percussions. Le public a dansé et chanté sur la place avec le groupe rock New Try . Rendez-vous l'année prochaine !



Tout l'été : exposition de photos de particuliers sur les paysages de notre commune avec de beaux clichés parfois insolites. Merci aux nombreux participants comme Isabelle, Michel, Martine, Henri, Juliette, Yves-Olivier, Patricia, Jocelyne, Sophie, Stéphane, l'ALSH... Et beaucoup d'autres encore.

Animations à Venir

- Samedi 28 octobre, médiathèque de 10h à 11h30 : Atelier de décoration de citrouille. Apporter sa citrouille. Exposition tout le week-end et remise des prix le mardi 31 octobre à 17h30.
- Samedi 2 décembre 2023 : Marché de Noël 10h-19h à la ferme communale

Les bénévoles, élus et associations sont invités à la décoration des lieux les samedis 18 et 25 novembre à partir de 9h. Ainsi, la commune recherche des décorations de Noël, pommes de pin, branches de sapins.... pour que l'événement soit magique.

Médiathèque :



En service depuis le 1er avril 2023, le réseau des médiathèques Le Point Virgule a été inauguré à Crédin. C'est une



coopération entre les huit médiathèques des communes de Bréhan, Crédin, Gueltas, Pleugriffet, Radenac, Régigny, Rohan et Saint-Gérard-Croixanvec. Ce réseau propose aux habitants une offre culturelle diversifiée.

Concrètement, une **carte unique et gratuite** permet d'avoir accès aux collections des huit médiathèques, un système de navettes permet de réserver des documents et de les faire transiter vers la médiathèque de sa commune de résidence.

Le portail web commun, lepointvirgule.net donne accès au catalogue mais aussi à l'agenda des animations. Enfin, les acteurs des médiathèques travaillent en coopération et proposeront des programmes d'animation communs.

LES ASSOCIATIONS

Le forum des associations s'est déroulé le samedi 2 septembre à la salle de sport. La majeure partie des associations de la commune étaient présentes. Comme chaque année, cette demi-journée est l'occasion de renouer avec les adhérents et de recueillir les adhésions d'éventuels futurs adhérents.





bulletin. Légende de la photographie jointe : à gauche : Christophe Le breton président de la section locale UNC, au centre avec leur diplôme Fernand Gausson et Marcel Taldir entourés de M le maire Claude Albert, Le Bris, des porte drapeaux et des anciens combattants de St Gérard-Croixanvec. Joseph Rouxel, secrétaire

**CEREMONIE 11 NOVEMBRE
10H30 A ST-GERAND**

11H30 A CROIXANVEC AVEC LES ENFANTS DES 2 ECOLES

BADMINTON Le Badminton a repris sa saison 2023/2024, comme prévu, début septembre, après la trêve estivale d'un mois et demi. Une cinquantaine d'adhérents hommes, femmes, et enfants ont déjà repris le chemin de la salle des sports, et nous sommes heureux d'enregistrer la présence de nouveaux adeptes tant en adulte qu'en enfant, ce qui est de bon augure pour la suite et pour la sérénité de notre association. Les enfants ont

donc repris les séances le mercredi

de 17 h à 19 h sous la houlette de Samuel Névoit toujours fidèle aux entraînements en tant que bénévole et aidé par Thierry François et René-Claude Mahé, ainsi que Sylvie Lécaille qui vient de nous rejoindre pour également apporter son aide, ce qui est très bien pour pouvoir travailler sur plusieurs niveaux.

Nous comptons encore augmenter nos effectifs car tout le monde n'a pas pu reprendre encore et nous serons, je pense dans le même objectif que la saison passée.

Nous espérons renouveler également les rencontres amicales avec les autres communes limitrophes, nous pensons en faire une avant la fin de l'année et une ou deux au courant de l'année 2024. Notre tournoi interne est également dans nos objectifs avant la fin Mai; Merci à tous nos adhérents, qui font tourner l'association depuis 2020 . René-Claude Mahé Bad St-Gérard



HANDBALL L'école de handball de Saint Gérard - Croixanvec accueille les enfants à partir de 3 ans. Créneau de 10h30 à 11h30 encadré par Grégory Le Cunff et Marius Clerici. Renseignements au 06 60 64 09 50



AGL L'A.G.L s'est investie dans plusieurs animations cette année, la fête de la musique, la ronde des vallées, le vide grenier et la fête bavaroise qui a connu un beau succès avec un temps magnifique. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cette soirée ainsi que les sponsors. Une journée aura lieu le samedi 28 octobre à Saint Caradec chez Marie Guerzaille. Rendez-vous à 8h15 pour un départ à 8h30 à la salle polyvalente. Merci à tous. *Thierry Le Brun Président*

LES VOISINS DE LAHERGLOAN



Le samedi 2 septembre dernier, les habitants du village de Lahergloan se sont réunis pour la traditionnelle fête du village. En raison des nouvelles constructions, l'assemblée s'agrandit chaque année. Cette fois, c'est quatre nouvelles familles qui ont été accueillies par leurs voisins autour d'un bon repas préparé encore une fois par Jean-Pierre Le Guernevé.



FC3G Plus de 200 parts de noix de joue de bœuf ont été vendues au profit du club.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

CONVENTION Entre la commune et les mutuelles Axa et Groupama



La signature de ces conventions, vous permet de bénéficier d'une mutuelle à un tarif avantageux. Pour la découvrir et étudier votre prise en charge personnelle, un conseiller de ces mutuelles vous accueillera sur rendez-vous lors de permanences sur la commune. Dominique Quéro, mandataire pour AXA, procédera à du démarchage téléphonique (cf photo jointe).

Un autre commercial en fera de même pour Groupama. D'autres mutuelles ou compagnies d'assurances pourront également signer la convention. Nous vous tiendrons informés via le panneau et le site des éventuels partenariats.



Une réunion d'information a été organisée par Axa à la salle polyvalente.

La commune n'est en rien engagée dans les contrats que vous concluez avec ces mutuelles et ne pourra répondre à aucune de vos questions. Il conviendra de contacter directement le conseiller avec qui vous aurez signé le contrat.

ABOIEMENTS INTEMPESTIFS - CHIENS EN DIVAGATION

Régulièrement, des habitants se plaignent de devoir subir des nuisances sonores dues aux aboiements de chiens. Nous demandons aux propriétaires d'animaux de veiller à ce que leur voisinage immédiat ou non ne soit pas gêné dans leur vie quotidienne par les aboiements répétés de journée ou de nuit. Des sanctions sont prévues par le Code pénal et le Code de la Santé publique. Le propriétaire du chien est sanctionné d'une amende (elle peut s'élever jusqu'à 450 euros). Si le chien aboie la nuit, à partir de 22h, ses aboiements peuvent constituer un tapage nocturne.



Suite à plusieurs signalements sur Saint-Gérard et Croixanvec, nous demandons aux propriétaires de bien vouloir tenir leur chien en laisse sur la voie publique. Tout propriétaire doit respecter son obligation de surveillance de son animal. Lorsqu'un animal domestique est trouvé en état de divagation, il peut être mis en fourrière. Si le chien ou le chat est identifié, la fourrière va rechercher rapidement le propriétaire de l'animal. Ce dernier dispose alors de 8 jours ouvrés pour venir récupérer son animal et devra s'acquitter des frais de fourrière.

TAILLE DES HAIES

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.

Les arbres, haies et plantations riveraines doivent être régulièrement taillés de façon à ne pas empiéter sur la voirie communale, aux motifs de ne pas gêner la circulation des piétons et des véhicules, ne pas masquer la signalisation et ne pas encombrer les fils des réseaux aériens (téléphone, électricité, éclairage public...). Tout ce qui touche à la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques d'une commune, relèvent des pouvoirs de police du maire. Sous couvert de l'article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales. Le propriétaire riverain peut voir sa responsabilité engagée en cas d'accident.

Le Code de la route interdit le stationnement sur les trottoirs, sous peine en cas d'accident que les propriétaires des véhicules concernés soient civilement et pénalement responsables. Il en serait de même d'un piéton accidenté pour avoir dû s'engager sur la chaussée pour contourner l'obstacle d'une végétation riveraine encombrant l'espace public. Selon l'article 121-3 du nouveau Code pénal, « il y a délit en cas de mise en danger délibérée de la personne d'autrui ».

LE CENTRE DE LOISIRS



L'accueil de loisirs intercommunal de Saint-Gérard-Croixanvec, Gueltas et Saint-Gonnery est ouvert tous les mercredis de 7h30 à 18h30 à l'espace Saint Exupéry. L'accueil de loisirs sera ouvert du lundi 23 octobre au vendredi 3 novembre, les enfants de 3-5 ans seront accueillis à l'espace Saint-Exupéry et les enfants de 6-13 ans dans la salle polyvalente de Saint-Gérard-Croixanvec. L'équipe d'animation tire un bilan très positif de la période estivale en juillet 45 enfants étaient accueillis en moyenne par jour et environ 35 enfants en août.

L'équipe d'animation sera présente au marché de Noël de Saint-Gérard-Croixanvec le samedi 2 décembre. Vos enfants pourront créer des objets et repartir avec leur création. Des biscuits de Noël seront confectionnés avec Dominique du restaurant le Gèranais le mercredi 22 novembre à l'accueil de loisirs, la confection des biscuits est ouverte à tous les habitants de St-Gérard-Croixanvec. Renseignements à alsh56920@laposte.net ou 06.73.50.81.74. Vanessa Michel responsable ALSH

Début septembre, le centre de loisirs a accueilli Spiders Muco alias Geoffrey Tony qui fait un périple de 1500 km Nice Brest pour récolter des fonds pour les enfants atteints de la mucoviscidose, maladie dont il est lui-même atteint. (photo M. Paulic)



LES ÉCOLES

ECOLE DES 9 ÉCLUSES

L'amicale laïque a fait peau neuve à la rentrée. Le bureau, qui avait annoncé être démissionnaire en fin d'année scolaire, a été remplacé lors de l'assemblée générale du 23 septembre dernier. Voici les nouvelles représentantes de l'association :

Présidente : Ingrid LOUTERBACH	Présidentes adjointes : Coralie LE CORNEC – Marion DHAEYE
Trésorière : Jennifer DUFOUR	Trésorière adjointe : Amélie JARNO
Secrétaire : Angélique CLAIN	Secrétaire adjointe : Élodie LE GALLO

En octobre, ont été organisées une vente de gâteaux Ker Cadelac et la 3ème pressée de jus de pomme de l'école.

Opérations à venir : troc et puces le 12/11, vente de sapins et de chocolats pour les fêtes de fin d'année, plat réunionnais à emporter le 17/02/2024, marché aux plantes le 20/05/2024 et kermesse le 29/06/2024. Au plaisir de vous compter parmi les participants de ces événements.

Pour plus d'informations : <https://www.lamicalelaique.fr/> - <https://www.facebook.com/amicalestgerand/> - contact@lamicalelaique.fr

Le mot des enseignantes...

Cette année, l'art s'invite à l'école des neuf écluses ! Des arts visuels à la danse en passant par le chant, le cinéma, la littérature ou encore la photographie, les élèves seront plongés dans un univers artistique et deviendront eux-mêmes des artistes !

En effet, tout au long de l'année, les élèves de la maternelle au CM2 auront la possibilité d'exprimer leur créativité et d'enrichir leur culture personnelle grâce à la découverte d'œuvres et d'artistes célèbres au travers de nombreux projets. Une visite au musée des Beaux-Arts de Rennes est ainsi prévue au mois de mars.

Les élèves du CP au CM2 participent également au projet "Chorale à l'école" et bénéficient une fois par semaine de l'intervention de Mariannick Bond-Madiot, professeure de chant au Conservatoire de Pontivy. Le fruit de ce long travail sera présenté aux familles lors d'un spectacle au Palais des Congrès en juin.

Du côté des arts littéraires, les élèves découvriront bientôt les sélections du prix des Incorruptibles, premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs.

Enfin, chaque classe se rendra à plusieurs reprises au cinéma Rex de Pontivy dans le cadre du dispositif Ecole et Cinéma.



ECOLE ST JOSEPH

Notre thème d'année « Les jeux olympiques »

Cette nouvelle année scolaire va être rythmée par le thème « Les jeux olympiques ». Notre fil conducteur est donc le sport et ses valeurs. Nos sorties et activités seront donc mises en lien à travers ce thème tout au long de l'année. Le vendredi 20 octobre, toute l'école se rendra à Rennes. Le matin, les élèves du CP au CM2 feront une visite guidée du stade de Rennes « Le Roazhon park ». Les élèves de maternelle visiteront la piscine Saint-Georges, monument de la ville. Ils feront également un atelier Arts Visuels en lien avec le monument. L'après-midi, les quatre classes bénéficieront d'un atelier pédagogique à la cité des Sciences. Un séjour au ski est prévu pour les élèves de CE-CM à Superbagnères du 28 janvier au 3 février. En avril, nous allons mettre en place la semaine des jeux

olympiques avec au programme différents ateliers tels que la cuisine, la création d'œuvres en arts visuels, de la lecture, des témoignages de sportifs. En mai, les élèves de CE-CM pratiqueront le basket le temps de 5 séances tandis que les plus petits auront quatre séances de poney. En juin, ces derniers découvriront le temps d'une journée l'accrobranche. De plus, nous allons poursuivre le travail commencé l'année dernière dans toutes les classes sur les petites bulles de l'attention afin de développer chez les élèves des méthodes pour être davantage concentrés et attentifs en classe. *Manuela Morvan, Directrice*

Randonnée semi-nocturne : La randonnée dînatoire de l'école Saint Joseph qui s'est déroulée le samedi 16 septembre a été un succès. En effet, 640 personnes y ont participé. Les randonneurs avaient le choix entre 12 ou 15 km. Ces derniers ont semblé avoir passé un très bon moment. Un grand merci à vous pour votre participation !

Les membres de l' APEL (photo Le Télégramme)



La collecte de papiers Deux vendredis par mois, le local papiers à l'école est ouvert afin que vous puissiez venir déposer vos journaux et vos magazines. Nous vous remercions grandement car chaque année la collecte de papiers est une grande réussite. *Le Bureau OGEC*



ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

AUDREY
CHÉDEVILLE -
NATUROPATHE -
RÉFLEXOLOGUE

AUDREY CHEDEVILLE VOUS
ACCUEILLE DÉSORMAIS AU 5 RUE
DU PRESBYTÈRE À SAINT GERAND



ETAT CIVIL

DEPUIS LE 1ER JUIN 2023



NAISSANCES :

14/07/2023 : DANIEL Lizaïg et Azenor, de Maël et Gwendoline FERAL, 3, route de Croixanvec

19/08/2023 : TANGUY Orane de Gaël et Amandine PASQUALI, Leschu



MARIAGE :

07/07/2023 : DEMEY Gaël et RODET Virginie, 19, rue de la Croix Macé

30/09/2023 : PICHODO Benoît et LELIEVRE Erell, 2 chemin des Ecoliers



DÉCÈS :

25/08/2023 : Fernand BIHOUÉ, Rue de la Croix Macé

27/09/2023 : Yves LE QUÉRÉ, Bonne Espérance

13/10/2023 : Raymond GILLES, Kerviolette

DATES A RETENIR

Samedi 28 octobre	Atelier Citrouille org. Médiathèque
Samedi 11 novembre	cérémonie commémorative 10h30 Saint-Gérard - 11h30 croixanvec
Samedi 11 novembre	13h00 Repas des + de 68 ans à la salle des fêtes Croixanvec
Dimanche 12 novembre	Troc et puces Org Amicale Laïque
Samedi 18 novembre	Couscous org. APEL Ecole St Joseph
Samedi 2 décembre	Marché de Noël org. Municipalité
Vendredi 8 décembre	Arbre de Noël École Saint Joseph
Vendredi 15 décembre	Arbre de Noël École des 9 Écluses
19 janvier	Nuit de la lecture org. Médiathèque

FRESQUE 2023 DE LA MÉDIATHÈQUE

Le projet avance bien, si vous souhaitez y participer (adultes comme enfants) d'ici la fin de l'année, contactez directement Aurélie à la médiathèque ou par mail aurelie.carlanou@saint-gerard-croixanvec.fr



Nom et prénom :
Téléphone :

Plat et dessert Kir offert sur place	Nombre de personnes	Tarif unitaire	Montant total
Adultes sur place De 19h à 20h30		13€	
Enfants sur place De 19h à 20h30		7€	
Repas à emporter De 18h à 20h		11€	
Montant total			

Réservation
obligatoire
bulletin ou Helloasso



Bulletin à retourner avant le 9 novembre
Renseignements au 07 86 72 84 15



Directeur de la publication :
Claude-Albert Le Bris

Conception et réalisation :
Commission Communication

Tirage : 635 exemplaires

